



LE FIL D'ACTUALITÉS

1^{er} TRIMESTRE 2023 - CHIFFRES AU 31 MARS 2023

N° 7

CORUM
BEHY

L'ÉDITORIAL

Par Frédéric Puzin,
Fondateur de CORUM L'Épargne



LA PERFORMANCE REPASSE AU VERT !

Les trois premiers mois de l'année ont été hauts en couleur ! L'univers des obligations a joué les girouettes, allant de surprise en surprise tout au long du trimestre. Dans ce contexte d'incertitude, votre solution d'épargne CORUM BEHY retrouve une performance positive et fait preuve de stabilité.

Depuis plus d'un an maintenant, la guerre en Ukraine, l'inflation, la remontée des taux et plus généralement les tensions internationales perturbent les économies du monde entier et soufflent le chaud et le froid sur nos conditions d'épargne...

Nous vous proposons, pour bien comprendre les développements qui vont suivre, de vous reporter aux explications des pages 3 à 5 de ce fil d'actualités.

2022 avait plongé les obligations dans un contexte inédit. Cela s'était traduit par une baisse continue de leur prix jusqu'au mois de septembre⁽¹⁾. A partir de cette date, la forte augmentation des rendements⁽²⁾ avait commencé à attirer de nouveaux acheteurs en quête d'opportunités, permettant une stabilisation des prix puis leur rebond. L'année s'était finalement clôturée sur une remontée de la performance des obligations et le maintien de rendements élevés. Rendement, performance : deux notions complexes que nous vous invitons à mieux cerner en vous reportant à nos explications⁽³⁾.

Un trimestre de montagnes russes !

Cette remontée de la performance⁽¹⁾ entamée en septembre 2022 s'est poursuivie en janvier 2023. A l'origine du rebond : un ralentissement de l'inflation, et la conviction que le pic de la hausse des taux était derrière nous et que nous allions éviter la récession. Mais c'est peu dire qu'en ce début d'année, le monde des obligations joue les montagnes russes ! La preuve dès février avec un renversement complet de la situation : l'inflation est de retour, les taux repartent à la hausse tandis que les primes de risque chutent.

Nouveau changement de braquet en mars : les déboires de plusieurs banques américaines, et notamment la faillite de la Silicon Valley Bank, font ressurgir le spectre d'une crise bancaire. Les taux baissent brutalement alors que les primes de risque se mettent à flamber. L'imbroglio bancaire ricoche jusqu'en Europe avec la déconfiture du Crédit Suisse, renfloué en catastrophe et à contrecœur par ses créanciers. Une aberration soit dit en passant ! Le gouvernement suisse a préféré ne pas recourir aux actionnaires et faire porter le coût de l'opération sur les créanciers de la banque, à commencer par les porteurs d'obligations... C'est là un énorme coup de canif dans le contrat moral passé entre une banque et les épargnants, qui ne peut que générer une profonde perte de confiance des clients. Or la confiance est le socle de tout l'échafaudage dans le monde de l'épargne...

Malgré ce premier trimestre instable, 2023 s'engage bien pour votre CORUM BEHY. Votre fonds obligataire affiche une performance positive en ce début d'année, avec 3,06 %⁽⁴⁾ sur le trimestre. Autre bonne nouvelle : d'une manière générale, les entreprises restent solides et ne devraient pas être soudainement plus nombreuses à se trouver dans l'incapacité de rembourser leur dette ou de payer les intérêts. En d'autres mots : la prise de risque est aujourd'hui rémunérée bien au-delà du niveau de risque qui pèse réellement sur les entreprises. Précisons à ce propos afin de lever toute ambiguïté que CORUM BEHY n'est investi ni dans des sociétés russes, ni dans des obligations bancaires du type de celles qui ont été victimes du sauvetage de Crédit Suisse.

Continuer de regarder le film plutôt que la photo

Il est encore tôt pour avoir une vision claire des conséquences à long terme des récentes débâcles bancaires. Simple tempête dans un verre d'eau ? Il est en effet possible que tout soit oublié dans quelques semaines. L'inquiétude sur le sujet a néanmoins laissé des traces. Les banques pourraient se montrer (encore !) plus frileuses à accorder des crédits. Mais curieusement, parce qu'elle freine d'elle-même la consommation, cette frilosité pourrait aussi conduire les banques centrales à marquer une pause dans leur politique de remontée des taux.

Nous voici donc entrés dans une nouvelle période d'incertitude en ce début de printemps... L'équipe obligataire devra faire avec la météo des marchés financiers pour décider s'il lui faut garder son pull sans « se découvrir d'un fil » ou l'enlever et « faire ce qu'il lui plaît »... ! Une chose est sûre : elle continuera de chercher le meilleur compromis pour votre épargne entre risque et performance.

Dans ce contexte de faible visibilité, j'ai deux convictions : il faut continuer de regarder le film de votre placement sur toute sa durée, sans vous focaliser sur l'instant T, un peu flou. Et considérer que, pour vous qui cherchez la performance sur le long terme, le moment reste certainement intéressant pour investir dans les obligations européennes à haut rendement...

⁽¹⁾ Voir « Comment est calculée la performance d'un fonds obligataire ? » en page 5

⁽²⁾ Voir « Pourquoi le contexte est-il favorable à l'investissement dans les obligations ? » en page 4

⁽³⁾ Voir « Vous l'aurez compris, il y a deux notions à ne pas confondre » en page 5

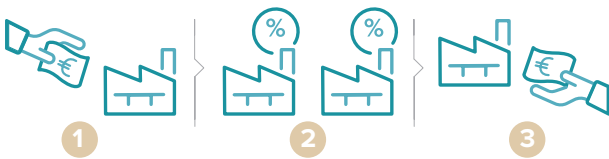
⁽⁴⁾ Indice IBOXXMJA : 2,98 % au premier trimestre 2023.

Pour rappel, CORUM BEHY a réalisé une performance de -6,92 % en 2022 contre -9,41 % pour les obligations européennes à haut rendement.

LE FONCTIONNEMENT D'UNE L'OBLIGATION

● QU'EST-CE QU'UNE « OBLIGATION » ?

Commençons par rappeler ce en quoi consiste un « emprunt obligataire » : il s'agit d'une dette fractionnée en parts, que l'on appelle des « obligations ». Cela permet ainsi à une entreprise ou un État d'emprunter auprès de plusieurs personnes pour répondre à un besoin de financement. En contrepartie de ce prêt, l'État ou l'entreprise qui a proposé cette obligation va périodiquement verser des intérêts (ou « coupons ») et rembourser son emprunt à une date définie à l'avance. Ce sont donc les « obligations » de l'emprunteur vis-à-vis de ses créanciers. En vieux français : « Vous m'avez prêté de l'argent, je deviens votre « obligé » en vous payant un intérêt et en vous remboursant mon emprunt à une date prévue ».



Rien donc de très différent de ce que nous faisons en nous endettant auprès de notre banque pour acheter notre résidence par exemple. Le terme financier « d'obligation » perd ainsi une grande partie de son mystère.

● QUELLES SONT LES CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES D'UNE OBLIGATION ?



LE COUPON DE L'OBLIGATION

Le coupon correspond au **taux d'intérêt** que versera l'entreprise à ses créanciers en **contrepartie de l'argent prêté** (généralement tous les ans). Ce taux correspond donc à la condition à laquelle l'entreprise et les investisseurs se mettent d'accord pour ce prêt. Bien entendu, celui-ci sera différent en fonction des obligations : comme dans tout placement, plus le risque⁽¹⁾ associé à l'obligation sera élevé, plus la contrepartie, donc le taux d'intérêt versé par l'entreprise sera important. À noter également que ces coupons peuvent être soit directement distribués à l'investisseur, soit automatiquement réinvestis (comme c'est le cas pour CORUM BEHY), c'est-ce que l'on appelle la capitalisation des intérêts.

Historiquement, les obligations étaient émises sur un support papier remis au créancier. Sur ce certificat étaient imprimés plusieurs « coupons », correspondant chacun à la date d'un versement d'intérêts. Lors de chaque paiement d'intérêts, le détenteur de l'obligation remettait donc un coupon en papier contre le versement des intérêts. Encore un terme jargonieux qui tombe sous la trivialité de sa signification originelle !



LA VALEUR DE L'OBLIGATION

Quand une entreprise émet un emprunt obligataire, chaque obligation qui le compose a généralement une valeur de 100 €. **C'est aussi le montant qui doit être remboursé à la fin de l'emprunt.** L'avantage d'une obligation, c'est que le prêteur peut la revendre à un autre investisseur. Il peut ainsi récupérer son argent sans attendre la fin de l'emprunt. Cette souplesse s'appelle la liquidité. Le « coupon » étant fixe, c'est donc la variation de la valeur (ou du prix) qui permettra aux investisseurs d'estimer, au jour le jour, si le risque⁽¹⁾ associé à l'obligation évolue : **c'est la photo**. Si vous ne vendez pas votre obligation, que vous la gardez jusqu'à son remboursement et que l'entreprise respecte ses engagements, vous continuerez à toucher le coupon... et serez remboursé de 100 €. **C'est le film.**

Autrement dit, une obligation étant remboursée à 100 €, un investisseur qui l'achètera à un prix inférieur bénéficiera d'un meilleur rendement en « récupérant » la différence !



Le rendement d'une obligation correspond à ce qu'elle rapportera concrètement à un investisseur (par exemple, à un fonds obligataire). Ce rendement dépendra ainsi de ce « **coupon** » et de cette prise ou perte de « **valeur** » de l'obligation.

⁽¹⁾ Une entreprise pourrait rencontrer des difficultés financières et ne pas pouvoir rembourser l'emprunt ou verser les intérêts.

LE RENDEMENT D'UNE OBLIGATION

● COMME LE DIT L'ADAGE : « PLUS DE RISQUE = PLUS DE RENDEMENT POTENTIEL »

Comme pour tout investissement financier, la prise de risque induit un potentiel de rendement plus intéressant, si l'entreprise respecte bien ses engagements. Une seconde façon d'analyser le rendement d'une obligation est donc de le décomposer sous l'angle de ce risque. **Le rendement sera ainsi constitué de deux éléments :**

LE « TAUX SANS RISQUE »

Il s'agit du taux d'intérêt auquel on prête de l'argent à l'État allemand : un prêt considéré « sans risque ». Il est certes compliqué, en tant que Français, d'entendre que la performance de son épargne va partiellement dépendre d'un autre pays, mais le monde financier a besoin de repère et la solidité économique de l'état d'outre-Rhin rassure. Le taux auquel il emprunte est donc devenu par usage la référence.

LA « PRIME DE RISQUE »

Prêter de l'argent à votre voisin ne présente pas le même risque que de prêter à l'État allemand. Comme vous prenez plus de risque il est normal que vous soyez mieux rémunéré. CQFD. Car oui votre voisin ou une entreprise, par exemple, pourrait rencontrer des difficultés financières et ne pas tenir son engagement, son « obligation » de rembourser l'emprunt ou de verser les intérêts.

L'EXEMPLE POUR L'OBLIGATION PROPOSÉE PAR L'ENTREPRISE



 TAUX SANS RISQUE : 2,30 %	+	 PRIME DE RISQUE : 4,90 %	=	 RENDEMENT : 7,20 %
--	----------	---	----------	---

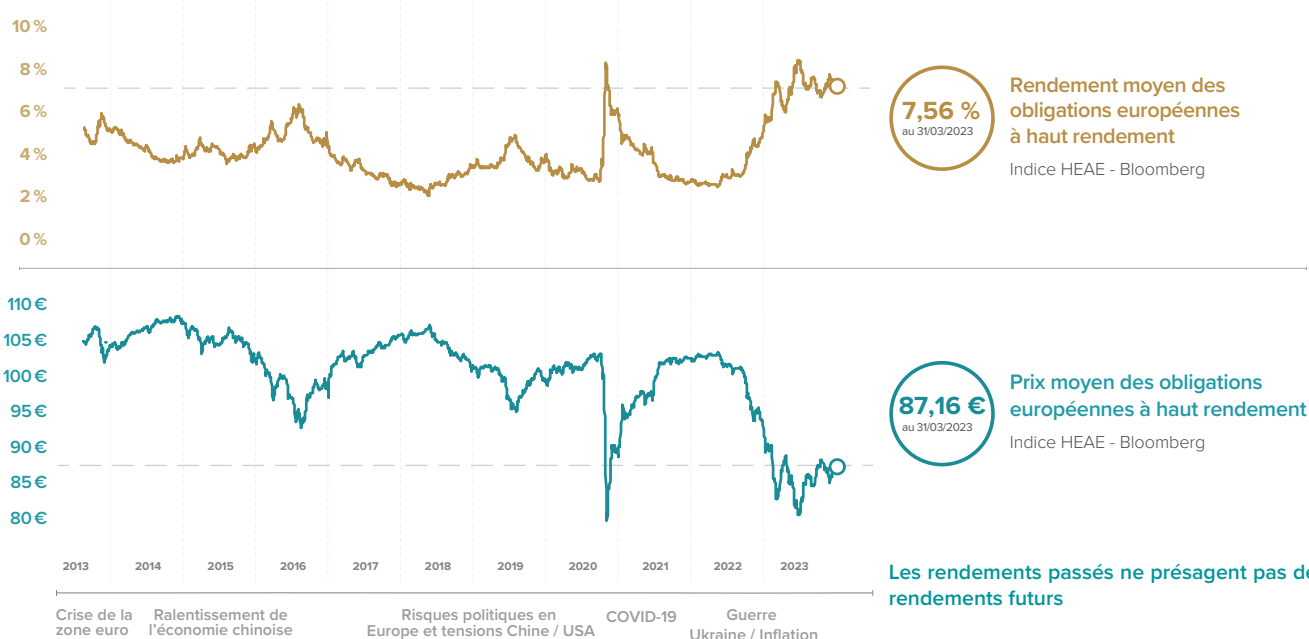
Taux géré par les banques centrales pour assurer le bon fonctionnement de l'économie

Intérêt supplémentaire lié au risque que Free ne rembourse pas son emprunt : coûts, actualités, concurrence...

Chiffres au 31/03/2023.
NON GARANTI

● POURQUOI LE CONTEXTE EST-IL FAVORABLE À L'INVESTISSEMENT DANS LES OBLIGATIONS ?

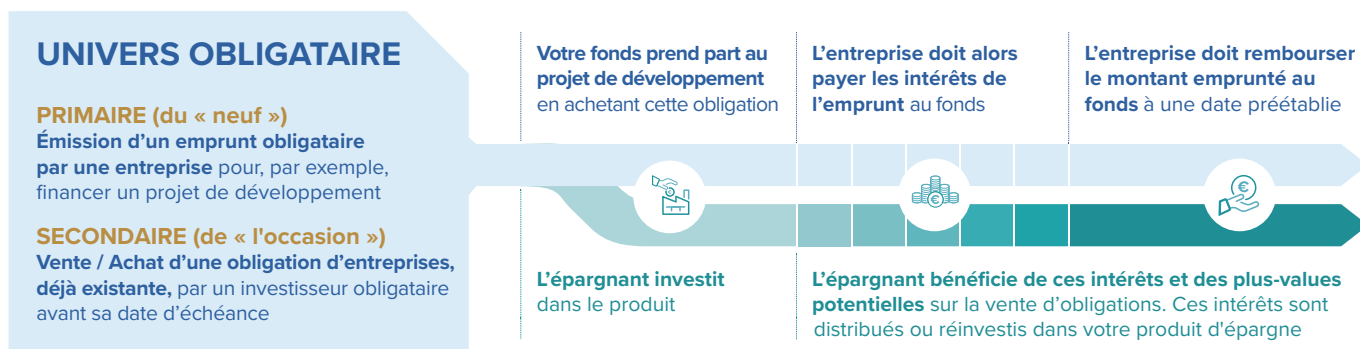
2022 fut une année exceptionnelle, marquée par une politique de hausse historique des taux d'intérêt de la Banque centrale européenne, en réponse à une inflation galopante. Aussi, la perspective d'un ralentissement économique, la hausse des prix et la guerre en Ukraine ont eu pour incidence d'augmenter le risque pour les entreprises. Prêter de l'argent aux entreprises présente donc un risque un plus élevé, mais est en contrepartie mieux rémunéré en ce début d'année 2023. **L'addition de ces deux facteurs génère ainsi des niveaux de rendement potentiel qui, hors-COVID, n'avaient pas été observés depuis 2011 et des opportunités à saisir pour CORUM BEHY.**



LE FONDS OBLIGATAIRE

● COMMENT FONCTIONNE UN FONDS OBLIGATAIRE ?

Le fonds obligataire regroupe quant à lui des épargnants et mutualise leur épargne pour investir dans plusieurs dizaines de ces obligations. Ce produit d'épargne présente ainsi l'avantage de diversifier les entreprises financées et de profiter de l'expérience d'une équipe de spécialistes des obligations.



● COMMENT EST CALCULÉE LA PERFORMANCE D'UN FONDS OBLIGATAIRE ?

Un fonds obligataire regroupant des dizaines d'obligations mais aussi d'épargnants, il est découpé en plusieurs parts. Ces parts disposent d'une valeur qui va évoluer dans le temps et qui dépendra :

- de la variation de la valeur des obligations que le fonds obligataire détient
- de la somme de tous les intérêts perçus par le fonds obligataire
- des frais perçus en contrepartie de la gestion obligataire

La performance d'un fonds obligataire correspondra à l'évolution de cette valeur de part sur une période donnée. C'est donc sur la base de cette valeur que vous pourrez rentrer mais aussi sortir du produit. C'est la photo qui peut être faite sur un trimestre, un an ou sur la durée du fonds.

Par exemple :



Vous l'aurez compris, il y a deux notions à ne pas confondre :

- le rendement d'une obligation : ce que rapportera une obligation à un investisseur ou un fonds obligataire
- la performance d'un fonds obligataire : l'évolution de la valeur de sa part (intérêts perçus, évolution de la valeur des obligations sélectionnées, déduction des frais...). La performance correspond à ce que percevra l'épargnant.

● L'UNIVERS D'INVESTISSEMENT DES FONDS OBLIGATAIRES DE LA GAMME CORUM L'ÉPARGNE

Les obligations à haut rendement ont rencontré un grand succès auprès de grandes entreprises et des investisseurs depuis la création d'un marché européen à la fin des années 90. (Ces obligations présentant un taux d'intérêt plus élevé que celles utilisées pour le financement des États, en contrepartie d'un risque plus important). Cet univers d'investissement, qui représentait 10 milliards d'euros en 2000, puis 110 milliards en 2010, a vu sa croissance multipliée par quatre au cours de la dernière décennie. Aujourd'hui, le montant total des investissements dans ces obligations avoisine les 500 milliards d'euros⁽¹⁾.

Contrairement aux idées reçues, ces obligations sont proposées par des entreprises solides et connues, avec un chiffre d'affaires moyen de 4,5 milliards d'euros⁽²⁾. À l'heure actuelle plus de 350 entreprises empruntent via près de 800 obligations⁽³⁾.



NETFLIX

AVIS



Sources : (1) ICE BofA Euro H.Y. Constrained Index / (2) Cognitive research / (3) J.P. Morgan. Liste des entreprises au 31/03/2023 (Source : Bloomberg)

Ces exemples ne constituent pas un engagement quant aux futurs investissements effectués dans les obligations émises par les entreprises.

LES CONVICTIONS DE CORUM BEHY

CORUM BEHY permet d'investir dans des obligations à haut rendement. Ces obligations présentent un caractère spéculatif comparé aux obligations d'État : une recherche d'un rendement plus important en contrepartie d'un risque plus élevé. CORUM BEHY n'offre aucune garantie de rendement ou de performance et présente un risque de perte en capital. Notez que les performances passées ne présagent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps car les obligations achetées par CORUM BEHY sont soumises aux évolutions et aux aléas des marchés.

● LE SAVOIR-FAIRE DU GROUPE CORUM AU SERVICE DE LA RECHERCHE DE PERFORMANCE

La solution d'épargne CORUM BEHY a pour objectif de générer une performance supérieure à celle de l'univers des obligations européennes à haut rendement. La politique d'investissement du fonds s'appuie sur trois piliers :



UNE GESTION DU COUPLE
RISQUE / RENDEMENT



UNE RECHERCHE DES MEILLEURES
OPPORTUNITÉS D'ACHAT



UNE CAPACITÉ À RÉDUIRE LA
VOILURE POUR GÉRER LE RISQUE

CORUM BEHY vise à générer le maximum de performance lors des périodes de hausses. Cette gestion se caractérise notamment par une sélection d'obligations qui versent des intérêts potentiels et peuvent générer des plus-values en cas de revente.

Pour autant, la gestion du risque reste un enjeu majeur de la gestion de CORUM BEHY. En cas de conditions difficiles, les gérants ont aussi la possibilité de gérer le risque du produit en vendant des titres, en réinvestissant dans des obligations plus défensives et/ou en cherchant à se protéger avec des outils dits « de couverture ».

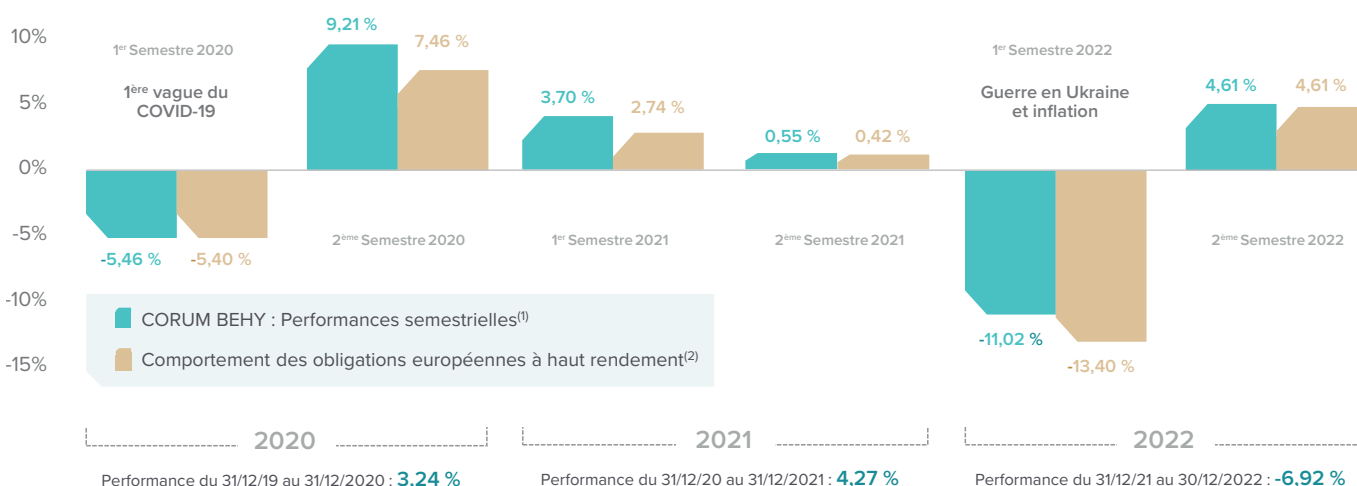
L'année 2023 aura commencé dans la lignée du rebond entamé fin 2022, mais avec quelques nuances. Si le regain d'optimisme a pu s'observer durant tout le mois de janvier, février et mars n'auront pas manqué de faire ressurgir les interrogations liées à l'inflation. Néanmoins les indicateurs économiques restent solides, ce qui conforte notre vision certes prudente mais optimiste pour le trimestre à venir.

Cyril Furtak, Expert obligataire pour CORUM BEHY



● LES RÉSULTATS DE CORUM BEHY À FIN 2022

Les gérants ont la capacité d'ajuster, à tout moment, la composition de CORUM BEHY, en revendant des obligations. Cela leur permet de minimiser les effets de baisses pour ensuite réinvestir dans des conditions plus favorables. Ce fut le cas lors de la première vague de la COVID-19, dans le contexte incertain de 2021 ou encore en 2022. La gestion de CORUM BEHY lui permet de toujours avoir atteint son objectif : offrir une meilleure performance annuelle que l'univers des obligations européennes à haut rendement.



La performance de CORUM BEHY entre son lancement et mars 2023, ramenée sur une base annuelle, est de 1,52 %.

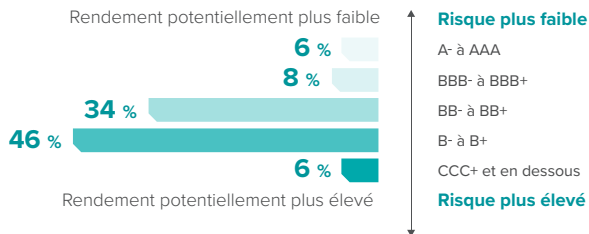
La performance annualisée est calculée du 31/12/17 au 31/03/2023. L'année 2019 n'est pas intégrée dans le graphique car elle n'est pas complète. Source : Bloomberg.

⁽¹⁾ La performance d'un fonds correspond à l'évolution de la valeur de sa part sur une période donnée, nette de frais de gestion et de souscription. Vos intérêts sont automatiquement réinvestis dans CORUM BEHY

⁽²⁾ L'indice IBOXXMJA est utilisé pour mesurer la performance de CORUM BEHY par rapport aux obligations européennes à haut rendement.

LES SPÉCIFICITÉS ET RISQUES

● LA RÉPARTITION DES NOTATIONS⁽¹⁾



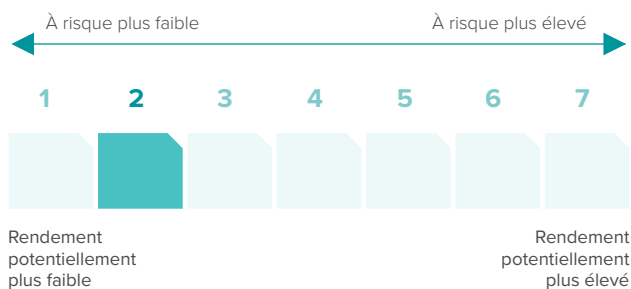
⁽¹⁾ Au 31/03/2023. En pourcentage de la valeur de part de CORUM BEHY

Pour mesurer le risque d'une obligation, et mieux informer les investisseurs, une agence indépendante lui donne une évaluation dite « notation de crédit ». Cela permet d'évaluer la solidité financière d'une entreprise et sa capacité à rembourser son emprunt. Les obligations sont ensuite regroupées en deux catégories :

La catégorie du « haut rendement » (de BB+ à CCC-) sur laquelle CORUM BEHY se positionne et qui, en contrepartie d'un risque plus élevé, offrira potentiellement de meilleures perspectives de rendement.

La catégorie « Investment grade » (de AAA à BBB-) rassemblant les obligations dont le risque de crédit sera le plus faible, mais avec des rendements potentiels plus bas.

● L'ÉCHELLE DE RISQUE DE CORUM BEHY



La catégorie de risque de CORUM BEHY est de 2/7, au mois de mars 2023, car cette catégorie de fonds est susceptible de connaître des fluctuations de valeur de part (ou « volatilité ») d'amplitude faible. Cette échelle permet d'avoir un aperçu des risques auxquels vous vous exposez en investissant dans CORUM BEHY.

Il est important de noter que plus le risque est élevé, plus la perspective de rendement est importante. Cette catégorie de risque pourrait évoluer dans le temps. Par ailleurs, certains risques ne sont pas pris en compte dans cette échelle de risque. Les données utilisées pour son calcul pourraient d'ailleurs ne pas être suffisantes pour déterminer le profil de risque futur du fonds. Il est important de préciser que votre investissement initial n'est pas garanti.

● LES RISQUES DU PRODUIT OBLIGATAIRE

Les risques présentés peuvent entraîner une baisse de la valeur de la part de CORUM Butler Entreprises

Risque de perte en capital : Lors d'un investissement dans un fonds obligataire, le capital n'est pas garanti. Comme pour tout placement, les investisseurs pourraient ne pas retrouver la valeur de leur investissement initial. L'investissement dans CORUM BEHY s'envisage sur le long terme et pourrait ne pas convenir à des investisseurs qui envisagent de retirer leur épargne dans un délai inférieur à 5 ans.

Risque de crédit : Le risque de crédit correspond au fait qu'une entreprise ne respecte pas son engagement : payer les intérêts convenus et/ou rembourser son emprunt à « l'échéance » de son obligation.

Risque de taux : Les taux d'intérêt, qui peuvent varier à la hausse comme à la baisse, ont un impact direct sur l'attractivité des obligations. Une obligation peut donc perdre de la valeur au cours de période où les taux évolueraient.

Risque de change : L'obligation et son rendement sont indexés sur le cours de la monnaie d'achat. En cas de change et dans le cas où la nouvelle devise est plus faible que la devise initiale, l'épargnant s'expose à un risque de perte en capital.

Risque de liquidité : En cas de faibles volumes d'échange ou de tension sur le marché obligataire, le prix des obligations pourrait baisser ou monter de manière significative. En cas de difficulté pour trouver des acheteurs, elles pourraient subir une perte de valeur.

Risque de contrepartie : Le risque de contrepartie correspond au fait qu'un investisseur impliqué dans une transaction ne puisse pas tenir ses engagements et soit amené à un défaut de paiement.

Risque lié à utilisation de produits dérivés : Le fonds peut utiliser des produits dits « dérivés » ou « de couverture » afin de minimiser les risques de pertes. Ces produits exposent à des risques plus importants que ceux liés à au simple investissement dans des obligations.

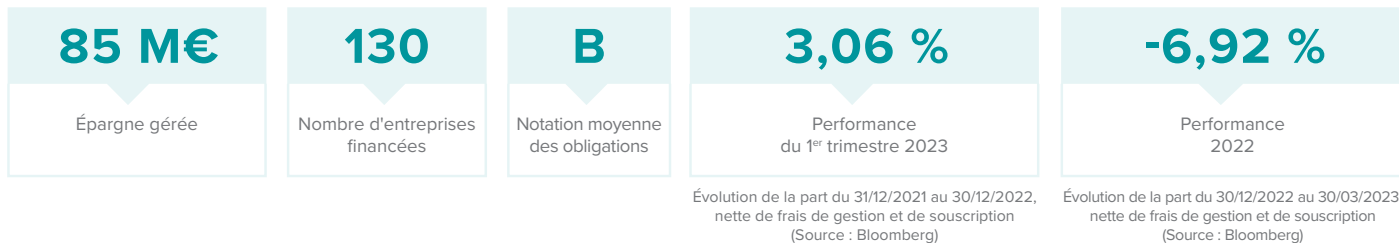
Risque lié aux obligations à haut rendement : Le marché du haut rendement regroupe des obligations dont la notation de crédit est inférieure à BBB-. Celles-ci présentent un caractère dit « spéculatif » par rapport aux obligations mieux notées, ainsi qu'un risque de défaut de paiement, de liquidité et des fluctuations plus importants.

En contrepartie, elles viseront un rendement plus élevé. En mars 2023, les obligations avec une notation AAA (catégorie la plus sûre, à laquelle l'État allemand appartient) délivraient par exemple un rendement avoisinant les 3 %, tandis que celles notées BB (par exemple Renault) offraient plus de 6 % (Source : Bloomberg).

LES OBLIGATIONS SÉLECTIONNÉES

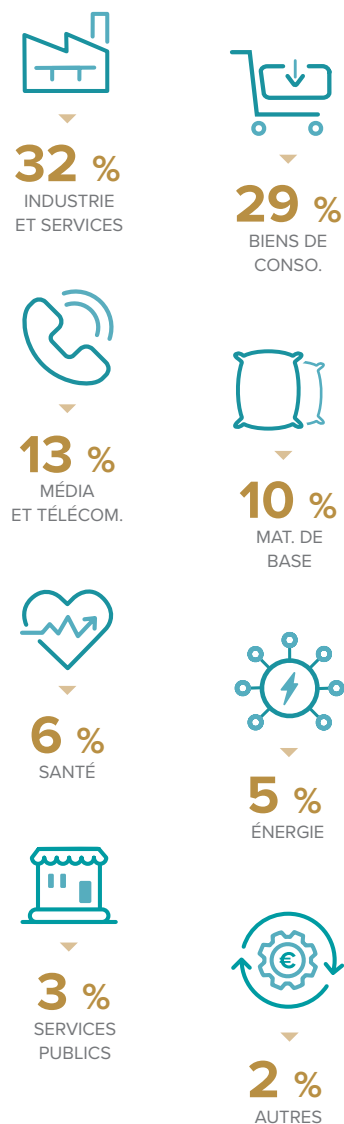
au 31/03/2023 (Source : Bloomberg / groupe CORUM)

LES CHIFFRES CLÉS EN UN COUP D'OEIL



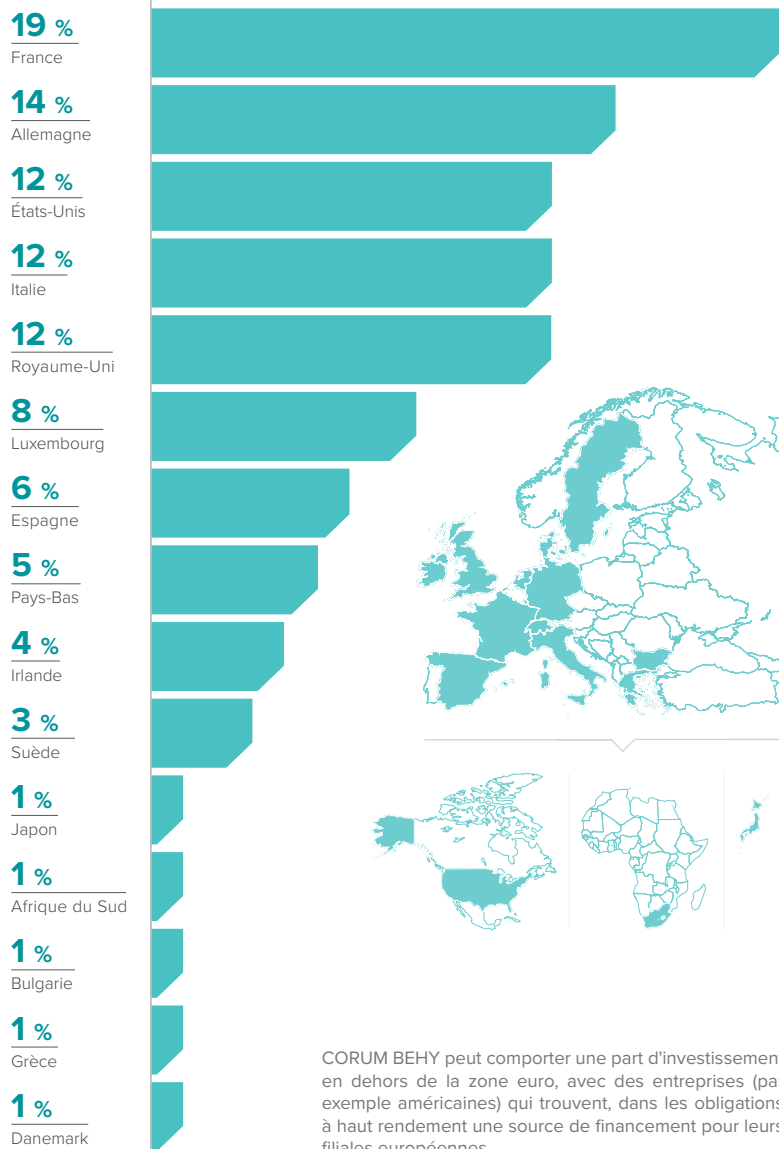
RÉPARTITION TYPOLOGIQUE

% de la valeur de part



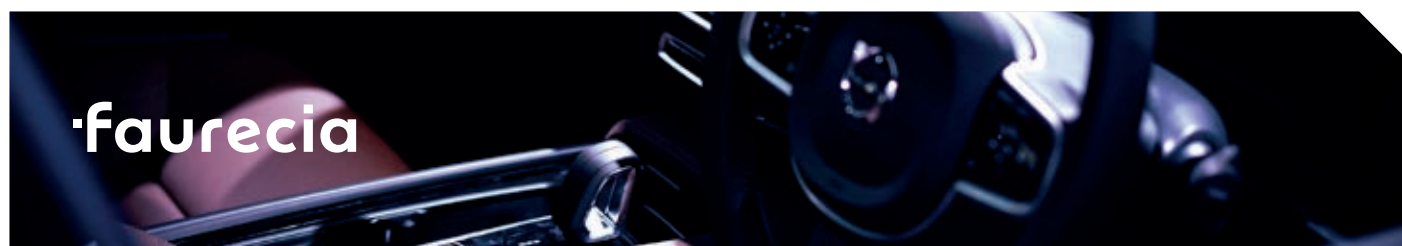
RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

% de la valeur de part



Les obligations que nous vous présentons ne constituent pas un engagement des futurs investissements réalisés par CORUM BEHY. Ils ne préjugent pas non plus de ses futures performances. Les investissements sont réalisés dans les obligations émises par les entreprises. Certaines obligations disponibles offrent un rendement potentiel inférieur à ceux présentés. Les chiffres présentés sont valables au 31/03/2023.

LES ENTREPRISES FINANCÉES



faurecia



Taux d'intérêt annuel payé par
FAURECIA :
7,25 %

Échéance du prêt :
06/2026

FAURECIA

Le montant prêté permet notamment à Faurecia d'investir dans la recherche et le développement pour proposer des produits toujours plus responsables.

Faurecia est un acteur technologique majeur de l'industrie automobile. L'entreprise cherche à développer une mobilité offrant toujours plus de sécurité et de confort pour les usagers. Faurecia conçoit notamment des innovations et technologies pour l'intérieur des « voitures de demain ». Avec plus de 110 000 employés répartis dans 33 pays, l'entreprise vise ainsi à renforcer son positionnement d'acteur responsable avec une gamme de produits adaptée aux problématiques et enjeux environnementaux.



profine
INTERNATIONAL PROFILE GROUP



Taux d'intérêt annuel payé par
PROFINE :
9,25 %

Échéance du prêt :
07/2025

PROFINE

Le montant prêté permet notamment à Profine de soutenir ses investissements pour répondre à son objectif : proposer la meilleure fenêtre du monde

Profine est l'un des principaux producteurs mondiaux de profilés en PVC pour fenêtres et portes, ainsi qu'un fournisseur renommé de solutions de systèmes de volets et de plaques en PVC. C'est grâce à sa capacité de production annuelle d'environ 450 000 tonnes de profilés de haute technicité que le groupe fournit ses produits dans 70 pays. Ce sont 3 500 personnes qui œuvrent quotidiennement pour délivrer des solutions de qualité à une clientèle exigeante. Depuis de nombreuses années Profine est également pionnier dans différents domaines liés à la durabilité : recyclage, systèmes d'économie d'énergie, énergie régénérative pour la production...

● AUTRES ENTREPRISES FINANCÉES PAR CORUM BEHY (Au 31/03/2023. Source : Groupe CORUM)



LOXAM (Services)

TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL
3,25 %



INPOST (Logistique)

TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL
2,25 %

GRIFOLS

GRIFOLS (Santé)

TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL
3,2 %



ILIAD FREE (Téléphonie)

TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL
1,5 %

L'ÉQUIPE OBLIGATAIRE

15 SPÉCIALISTES AU SERVICE DE 5 SOLUTIONS OBLIGATAIRES

Les produits obligataires de la gamme bénéficient du savoir-faire obligataire de quinze personnes. Parmi eux, le groupe CORUM peut notamment s'appuyer sur une équipe de cinq spécialistes des obligations européennes à haut rendement. Leurs connaissances spécifiques des différents secteurs d'activité sont importantes pour choisir les entreprises et établir une analyse précise de leur potentiel. Cette complémentarité permet ainsi d'appliquer avec succès une sélection opportuniste, basée sur l'anticipation et la réactivité.



Laurent Kenigswald
spécialiste dans les domaines des télécommunications, médias, distribution, gaming, commerce



Cyril Furtak
spécialiste dans les domaines des transports, papiers, emballages, loisirs, automobile, services



Olivier de Parcevaux
spécialiste dans les domaines des matières premières et chimiques, immobilier, énergies, pharmacie



Olivier Becker
spécialiste dans les domaines des infrastructures, transports, services



Cédric Poivre
spécialiste dans les domaines des environnement, société, gouvernance



UNE GESTION RECONNUE ET DISTINGUÉE SUR LES AUTRES FONDS OBLIGATAIRES DE LA GAMME CORUM L'ÉPARGNE



BCO a obtenu 5 étoiles à la notation Morningstar™. Cette distinction valorise la qualité de gestion en comparaison de plus de 340 produits de la catégorie de BCO.



CORUM BEHY a obtenu 5 étoiles à la notation Morningstar™. Cette distinction valorise la qualité de gestion comparée à plus de 160 produits de la catégorie de CORUM BEHY.



CORUM BSD a obtenu la notation 5 étoiles Quantalys. La meilleure notation possible dans sa catégorie, valorisant la gestion appliquée.



CORUM Butler Smart ESG est certifié par le label ISR valorisant une méthodologie d'investissement socialement responsable aboutissant à des résultats concrets.

Les méthodologies de classement sont disponibles auprès des organisateurs. La référence à un classement, un prix ou une notation ne préjuge des futures performances. Ces notations sont valides au 31/03/2023.

CORUM Life est un contrat d'assurance vie en unités de compte. Les unités de compte sont les parts de SCPI, fonds obligataires et solidaires qui composent votre contrat CORUM Life. Ces fonds présentent des risques propres incluant celui de perte en capital. CORUM Life n'offre aucune garantie en capital (sauf en cas de décès jusqu'à 65 ans). Les montants investis dans le contrat CORUM Life sont donc sujets à des fluctuations, à la hausse ou à la baisse, et présentent des risques dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers ou immobiliers.

LES AVANTAGES DE L'ASSURANCE VIE EN PLUS

● NOUS VOUS PROPOSONS DE SOUSCRIRE EN EXCLUSIVITÉ À CORUM BEHY DANS LE CONTRAT D'ASSURANCE VIE CORUM LIFE

● Une garantie décès offerte

Le contrat CORUM Life inclut gratuitement une garantie plancher en cas de décès de l'assuré(e) de 100 % des sommes versées (hors frais de souscription) jusqu'à 65 ans et dégressive de 5 % par an de 66 à 75 ans.

● Une épargne disponible

Vous pouvez à tout moment procéder à un retrait de tout ou partie de votre épargne. À noter qu'en cas de retrait avant huit ans de détention du contrat CORUM Life, vous ne bénéficierez pas de l'avantage fiscal de l'assurance vie sur les plus-values.

● Une fiscalité spécifique

Vous bénéficiez d'une fiscalité avantageuse (exonération ou imposition réduite) sur les plus-values, huit ans après la souscription et lors de la transmission de votre épargne, en l'état actuel de la réglementation et selon votre situation personnelle. Lorsque CORUM BEHY arrivera à sa date de fin (2029 ou avant) nous vous proposerons de réinvestir votre épargne dans un autre produit de la gamme CORUM L'épargne afin que vous puissiez conserver votre avantage fiscal.

● Un investissement flexible et à votre rythme

Vous avez la possibilité d'ouvrir votre contrat CORUM Life à partir de 50 € et de mettre en place des versements complémentaires mensuels.

Nous mettons tout en œuvre pour gérer et faire fructifier l'épargne que vous nous avez confiée. Et parce que « tout travail mérite salaire », les frais présentés ci-dessous sont la contrepartie de notre travail quotidien et du fonctionnement du fonds au service de votre épargne. Ainsi et comme tout autre placement, l'investissement dans CORUM BEHY via le contrat CORUM Life est soumis à certains frais.

● LES FRAIS LIÉS AU CONTRAT D'ASSURANCE VIE CORUM LIFE

Les frais sont identiques à ceux que vous auriez payés lors d'une souscription en direct aux fonds obligataires

FRAIS DE SOUSCRIPTION	FRAIS DE GESTION	FRAIS DE RETRAIT
0 %	0 %	0 %

● LES FRAIS LIÉS AU FONDS CORUM BEHY

FRAIS DE SOUSCRIPTION	FRAIS COURANTS	FRAIS DE RETRAIT	FRAIS DE SURPERFORMANCE
Ils sont prélevés uniquement lors de l'investissement dans CORUM BEHY. Ces frais vous permettent d'accéder à un savoir-faire obligataire historique au service de votre épargne.	Ils sont prélevés annuellement et déjà pris en compte dans la performance annoncée. Ces frais servent notamment à rémunérer le travail quotidien de l'équipe obligataire.	CORUM BEHY ne prélève aucuns frais en cas de retrait de son investissement. Nous estimons que retirer tout ou partie de votre investissement ne doit rien vous coûter.	Des frais peuvent aussi être appliqués lorsque le fonds dépasse son objectif de performance ⁽¹⁾ . 15 % de la surperformance entre CORUM BEHY et le marché européen des obligations à haut rendement.
5 %	1,70 %	0 %	15 %

⁽¹⁾ Dans le cas où l'objectif n'est pas dépassé, CORUM BEHY ne prélève pas de frais de surperformance.

Ce document est une communication marketing et ne doit pas être considéré comme un conseil en investissement.

CORUM Butler European High Yield (CORUM BEHY), Butler Credit Opportunities (BCO), CORUM BSD (CORUM Butler Short Duration) et CORUM Butler Smart ESG sont des fonds agréés par la Banque centrale d'Irlande, gérés par CORUM Butler Asset Management, domicilié à Dublin et agréé par la BCI le 19 octobre 2018 (n° C176313).

CORUM BSD et CORUM Butler Smart ESG sont des compartiments de CORUM Butler UCITS ICAV agréé par la BCI (n° C176706). BCO et CORUM BEHY sont des compartiments de CORUM Butler Credit Strategies ICAV agréé par la BCI (n° C195629). Butler Investment Managers Limited est agréé par la Financial Conduct Authority (n°477024).

Le contrat en unités de compte CORUM Life est distribué par CORUM L'Épargne, société par actions simplifiée au capital social de 1 000 000,00 €, RCS Paris n° 851 245 183. Siège social 1 rue Euler 75008 Paris. Inscription auprès de l'ORIAS sous le numéro 20002932 (www.orias.fr) en ses qualités de mandataire en opérations de banque et services de paiement, conseiller en investissements financiers, membre de la CNCIF, chambre agréée par l'AMF, mandataire d'intermédiaire d'assurance et agent général d'assurance sous le contrôle de l'ACPR, 4 Place de Budapest CS 92459 75436 Paris.

CORUM Life est une société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital social de 20 000 000 €, régie par le Code des assurances, RCS Paris n° 852 264 332, siège social situé 1 rue Euler 75008 Paris, soumise au contrôle de l'ACPR, 4 place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 9.

Avertissements

CORUM BEHY (CORUM Butler European High Yield) permet d'investir dans les obligations européennes à haut rendement et de générer des intérêts potentiels sur les sommes prêtées aux entreprises. Ces obligations à haut rendement présentent un caractère spéculatif comparé aux « obligations d'État » : une recherche d'un rendement plus important en contrepartie d'un risque plus élevé. Nous vous rappelons que CORUM BEHY n'offre aucune garantie de rendement ou de performance et présente un risque de perte en capital. Nous attirons également votre attention sur le fait que les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne sont notamment pas constantes dans le temps car les investissements réalisés par CORUM BEHY sont soumis aux évolutions et aléas des marchés. Nous vous recommandons de consulter, avant toute décision d'investissement, les documents réglementaires (document d'information clé pour l'investisseur, prospectus, dernier rapport annuel) dans lesquels sont décrits les risques liés à l'investissement et disponibles sur le site www.corumbutler.com/fr/bond-funds/corum-butler-european-high-yield.

CORUM BEHY s'adresse aux investisseurs personnes physiques ou morales et aux investisseurs institutionnels recherchant les caractéristiques suivantes :

- Un investissement dans un OPCVM (ou fonds) de type obligataire ;
- Dont le niveau de risque est de 2, conformément à son univers d'investissement constitué d'obligations et autres titres de créance émis en euros par des entreprises européennes et notées entre AA- à CCC. À ce titre, CORUM BEHY peut être soumis à des risques de crédit et de contrepartie liés à l'investissement dans ces obligations.
- Aucune garantie du capital investi ;
- Un horizon de placement moyen terme d'un à trois ans ;
- Ne s'adressant pas aux investisseurs personnes physiques ou morales résidant aux États-Unis ou présentant des signes d'américanité.

Informations générales

Le Fonds CORUM Butler European High Yield est un compartiment de l'ICAV CORUM Butler Credit Strategies (le "Compartiment"). Les participations de ce Compartiment sont détenues séparément des autres compartiments de CORUM Butler Credit Strategies ICAV en vertu de la législation irlandaise. La Société de Gestion du fonds CORUM BEHY est CORUM Butler Asset Management Ltd, réglementée par la Banque centrale d'Irlande. CORUM Butler Asset Management, en tant que Société de Gestion, est responsable du contenu de la communication marketing. Le Gestionnaire Financier est Butler Investment Managers Limited, le dépositaire est Northern Trust Fiduciary Services (Ireland) Limited, et le distributeur est CORUM L'Épargne. Le fonds CORUM BEHY a pour objectif (non garanti) de générer une performance supérieure à celle du marché européen des obligations à haut rendement, représenté par un indice de référence. Il vise notamment à générer le maximum de performance lors des périodes de hausses de marché. Cette gestion se caractérise notamment par une sélection d'obligations qui versent des intérêts potentiels et peuvent générer des plus-values en cas de revente. Le Compartiment est géré de manière active par le Gestionnaire Financier. Les risques liés à ce produit sont le risque de perte en capital, risque de crédit, risque de contrepartie, risque de liquidité, risque de levier et des risques liés à l'utilisation de produits dérivés. Ce Compartiment est soumis aux lois et aux réglementations fiscales de l'Irlande. En fonction de votre pays de résidence, cela pourrait avoir un impact sur votre investissement. Pour de plus amples informations à ce sujet, nous vous invitons à en discuter avec votre conseiller. Les informations contenues dans le présent document ont été préparées par CORUM L'Épargne et sont exactes au 31/12/2022. Ce document a été préparé dans le seul but de fournir des informations générales à la personne à qui il a été remis.

Conditions de souscription / rachat

Le supplément, le prospectus et les informations clés pour l'investisseur sont disponibles gratuitement sous forme électronique sur le site www.corumbutler.com/fr/bond-funds/corum-butler-european-high-yield ou sous forme papier auprès de l'agent centralisateur français CACEIS à CACEIS Bank, 1 Place Valhubert 75206 Paris Cedex 13 France. Une commission de souscription de 5 % TTI (toutes taxes incluses) du produit brut des souscriptions sera facturée au titre de la catégorie EUR Retail Class Pooled (ISIN : IE00BMCT1P08). L'ICAV peut renoncer à tout ou partie de la commission de souscription et payer tout ou partie de la commission de souscription à un distributeur et/ou à des intermédiaires en échange de services rendus dans le cadre de la sollicitation de souscriptions. Toute commission de souscription applicable sera déduite du paiement de la souscription afin de déterminer le montant net disponible pour un investissement en parts du Fonds. Le montant des frais courants estimés sur la base des dépenses 2021 est 1,70 % TTC. Les frais courants sont calculés sur les dépenses du Fonds pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'une année à l'autre. Il n'inclut pas les coûts de transaction du portefeuille ou les commissions de performance. Le fonds est valorisé quotidiennement pour autant que ce soit un jour ouvrable. Un jour ouvrable est un jour d'ouverture des banques en Irlande et au Royaume-Uni.

Commission de performance

15 % de la surperformance de CORUM BEHY par rapport à l'IBOXXMJA, son indice de référence, représentant le comportement du marché européen des obligations à haut rendement. Vous pouvez obtenir des informations plus détaillées sur les frais et leur calcul en consultant le prospectus et le supplément du Compartiment disponibles à l'adresse www.corumbutler.com/fr/bond-funds/corum-butler-european-high-yield.

Modalités de rachat des parts

Il n'y a pas de frais de sortie. Les demandes de rachat sont reçues tous les jours et centralisées par Northern Trust International Fund Administration Services (Ireland) Limited chaque jour de transaction. Vous devez transmettre votre demande à Northern Trust International Fund Administration Services (Ireland) Limited avant 13h00 (Heure de Dublin), cinq jours ouvrables précédant le jour où vous souhaitez procéder à la vente de vos titres. Les demandes reçues après cette heure seront automatiquement exécutées sur la base de la valeur liquidative en vigueur au prochain jour de valorisation.

Fiscalité

Chaque investisseur devra vérifier, le cas échéant auprès de son conseil, les dispositions qui lui sont applicables en fonction de sa situation personnelle. Les informations qui suivent sont communiquées en fonction des dispositions applicables à la date de rédaction de ce document et sous réserve de toute modification législative ultérieure. L'ICAV est un OPCVM "à compartiments" disposant d'une personnalité juridique distincte de celle de ses actionnaires.

Parts de capitalisation

Vos parts ne versent pas de revenu, mais le Compartiment réinvestit ce revenu pour augmenter votre capital. Les investisseurs ne seront imposés que sur les plus-values réalisées lors des cessions ou des rachats de parts. Les modalités d'imposition varient selon la qualité de l'actionnaire et son lieu de résidence, conformément aux règles précédemment rappelées.

Vie sociale

Le prospectus, le supplément et le document d'information clé pour l'investisseur ainsi que l'historique de valeur liquidative de votre société sont disponibles gratuitement sur le site internet : www.corumbutler.com/fr/bond-funds/corum-butler-european-high-yield.

Taux d'intérêt payé par l'entreprise

Ce taux correspond à l'intérêt périodique (non garanti) que les entreprises s'engagent à payer à CORUM BEHY et qui est redistribué, sous forme de capitalisation, aux épargnants. Le versement de cet intérêt peut être effectué selon une périodicité fixée (annuelle, semestrielle, trimestrielle...) où à l'échéance, selon la nature de l'obligation.

Morningstar

© 2022 Morningstar, Inc. Les informations concernant Morningstar présentes dans ce document ne peuvent être copiées ou distribuées et ne sont pas garanties comme étant précises, complètes ou opportunes. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables des dommages ou pertes résultant de l'utilisation de ces informations. CORUM BEHY a été évalué par rapport à plus de 160 fonds "Obligations EUR Haut Rendement" au cours des trois dernières années. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. La Notation Morningstar™ concerne uniquement la classe de parts IE00BMCT1P08 ; les autres classes peuvent présenter des caractéristiques de performance différentes. Pour plus d'informations sur la méthodologie du classement, veuillez consulter le site www.morningstar.fr.